



ATLANTISUD



📍 1455 Avenue du Parc des Expositions 33260 LA TESTE DE BUCH

☎ 06 79 13 58 61

✉ atlantisud.fmdp@gmail.com

EURL au capital de 2000€ Siret : 793 146 655 00014 Siège social : 1455 Avenue du Parc des Expositions, 33260 LA TESTE DE BUCH

Contrat de formation

Formations

Eaux maritimes : Option côtière 300€ Option hauturière 380€ Perfectionnement 200€
Eaux intérieures : Option eaux intérieures seule (si permis côtier validé) 100€
Formules : Option côtière et eaux intérieures 330€

Informations personnelles

Identification du demandeur Madame Monsieur

Nom de famille : Nom d'usage ou marital :

Prénoms :

Né(e) le : __ / __ / ____ A : Nationalité :

Adresse complète

Numéro et nom de la voie :
.....

Code postal : ____ Localité : Pays :

Téléphone : ____ Courriel :@.....

Composition du dossier d'inscription :

- La présente demande complétée
- Un timbre fiscal électronique de 38 € et un timbre fiscal électronique de 70 €
- Une photocopie d'une pièce d'identité
- Un certificat médical de moins 6 mois selon modèle Cerfa à télécharger
- Une photographie d'identité récente et en couleur.

Pour envoi par mail :

Tous les documents PDF

Photo JPEG

Conditions générales

- 1/ Le bateau école ATLANTISUD se réserve le droit de reporter en partie ou en totalité le stage pour des raisons de force majeures (mauvaise météo, avaries, panne, maladie, grève) sans pour cela entraîner une indemnité de fait.
- 2/ L'annulation d'une inscription (sans report de date possible) du fait du bateau école entraînera le remboursement de toutes les sommes versées par le candidat.
- 3/ Le candidat s'engage à suivre les cours et à se présenter à l'examen aux dates et heures qui lui seront définies par ATLANTISUD ou les Affaires Maritimes, dans un délai de 6 mois à compter de la réception du présent contrat.
- 4/ L'annulation d'une inscription du fait du candidat ne donne lieu à aucun remboursement ni caution sauf évènement indépendant de sa volonté (justificatif à l'appui).
- 5/ En cas de non-validation d'un objectif pratique par ATLANTISUD, le candidat devra prendre en heures supplémentaires le nécessaire à la validation de la pratique.
- 6/ Formation théorique en salle : 5 heures, formation pratique : 2 heures individuelles à la barre et 1h30 de formation collective embarquée.
- 7/ Forfait jusqu'à réussite de la théorie (hors timbres fiscaux, prévoir 38 € en cas d'échec).
- 8/ Toute inscription à une formation devra être accompagnée des timbres fiscaux qui feront office de caution.

Signatures :

Fait le __ / __ / ____ à

Candidat

EURL Atlantisud N° agrément 033040

En cochant cette case, je reconnais avoir lu et approuvé les conditions générales.